

ATTESTATION DE MANDAT

Dépôt de dossier de demande d'examen au cas par cas

Trévoux, le 11/09/2026

Je soussigné Stéphane BERTHOMIEU, en qualité de président de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, mandate expressément le bureau d'études SEGIC, domicilié au 7 rue des Petits Ruisseaux à Verrières-le-Buisson (91370), pour procéder en mon nom au dépôt d'un dossier de demande d'examen au cas par cas au titre de l'évaluation environnementale, conformément aux articles R.122-2 et suivants du Code de l'Environnement, dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activités En Prêle sur la commune de Savigneux (01).

Le mandataire est autorisé à :

- Déposer le dossier d'examen au cas par cas sur la plateforme dématérialisée dédiée,
- Fournir les pièces justificatives du dossier,
- Suivre les échanges avec l'Autorité environnementale compétente,
- Recevoir les courriers et décisions afférentes à cette procédure.

Le présent mandat est valable jusqu'à l'achèvement de la procédure « cas par cas » relative au projet suivant :

Extension Ouest de la Zone d'activité économique En Prêle – commune de Savigneux (01480)

Le président,
Stéphane BERTHOMIEU

